



Conseil Municipal
21 octobre

Aide financière- Pass foncier

Le conseil Municipal décide de verser une aide financière à deux familles dont les dossiers de demande de Pass Foncier sont recevables. Ils pourront ainsi engager leur projet de construction dans le quartier des Echats II.

Zac des Hauts du Couzé

Le conseil Municipal confie l'aménagement des Hauts du Couzé à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou. Il approuve le projet de traité de concession et autorise le Maire à la signer au nom de la commune.

Location Grange Dîmière

À compter du 1^{er} janvier 2011, le tarif de location de la Grange Dîmière est porté à 150€ par période de 10 jours.

Commission municipale

Monsieur Joël GACHOT participera à la commission sports-loisirs.

Modification règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants

Afin de permettre aux enfants membres du CME d'apprendre à exercer des responsabilités, le conseil Municipal a décidé d'instituer une coprésidence qui sera assumée chaque année par un duo garçon-fille.

ZAC des ECHATS II - modification du dossier de réalisation

Le conseil Municipal approuve le modificatif au dossier de réalisation de ZAC portant sur le programme des équipements publics et sur le programme global des constructions de ce nouveau quartier. La présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois.

Travaux d'éclairage public

Pour poursuivre ses engagements en termes d'économie d'énergie, la commune participera financièrement aux travaux de remplacement de mâts, lanternes et horloges du réseau d'éclairage public sur la rue de Bourg de Paille, réalisés par la SIEMML.